REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 6 septembre 2021
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité, de la population et de la santé

Prison de Champ-Dollon

Afin de créer les conditions favorables pour la poursuite de la réorganisation de la prison de Champ-Dollon, le directeur, Martin Von Muralt, passe le témoin.

Arrivé en septembre 2019, le directeur a eu pour première mission d'analyser le fonctionnement de l'institution, de définir des options de réorganisation et de proposer une réforme de Champ-Dollon, appelée "Ambition". Ce projet s'inscrit dans le contexte global de la politique générale, pour permettre en particulier le déploiement du projet de réinsertion et de désistance que la direction générale de l'office cantonal de la détention (OCD) et le conseiller d'Etat ont validé.

Le projet a permis le déploiement de nécessaires changements de stratégie, de culture et de pratiques, en veillant en particulier au respect des droits fondamentaux:

- mise en place d'une nouvelle structure de conduite;
- amélioration des processus internes;
- ouverture des ateliers pour favoriser les opportunités de réinsertion;
- régularisation de la gestion des heures de travail du personnel;
- abolition de la séparation des ethnies parmi les personnes détenues;
- autorisation pour les visiteurs et les avocats de porter des couvre-chefs religieux.

Le conseiller d'Etat et la direction de l'office cantonal de la détention (OCD) reconnaissent à M. von Muralt sa volonté de mobiliser et d'impliquer toutes les parties prenantes et de faire adhérer les collaborateurs au projet, de soutenir l'échange et le partage d'informations et de pratiques. Ils relèvent ses compétences dans un contexte de refondation de l'institution pénitentiaire et dans un moment de crise pandémique. Le conseiller d'Etat et la direction de l'office soulignent également son engagement exemplaire et son implication totale dans le projet, sa détermination et son courage face aux résistances au changement.

Le travail initié par Martin von Muralt pose les fondamentaux pour l'avenir de Champ-Dollon. Pleinement conscient des enjeux et des défis comme de l'importance de la réforme de l'institution, le conseiller d'Etat Mauro Poggia a ordonné cet été un audit, qui devra rendre prochainement ses recommandations. Afin de créer les meilleures conditions pour la poursuite du redéploiement de l'institution, M. von Muralt a choisi de passer le témoin pour apaiser la situation et favoriser une nouvelle dynamique qui permette la nécessaire évolution de la prison de Champ-Dollon.

Le département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS) salue le travail accompli par M. von Muralt et lui souhaite plein succès pour son avenir professionnel.

Le DSPS mettra prochainement au concours le poste de directeur de la prison de Champ-Dollon. Dans l'intervalle, l'office cantonal de la détention (OCD) met en place une direction ad intérim et en assure la supervision.

Enfin, le DSPS examinera avec la plus grande attention, dès réception de celles-ci, les conclusions et recommandations de l'audit en cours, portant sur la mise en œuvre de la réforme "Ambition".

Pour toute information complémentaire (MEDIAS UNIQUEMENT): M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSPS, T. 079 935 86 75.